



CONSEIL MUNICIPAL
DU 30 MARS 2021

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Présents à l'ouverture de la séance: 30

M. Serge Andrieu –
Mme Yvette Guiou- M. Franck Dupas - Mme Laurence Bosserei - M. Bernard Bossan
Mme Pauline Dreano - M. Alain Belhomme - Mme Caroline Balas - M. Patrick Jaillard
Mme Jacqueline Bouyac - M. Jean-François Senac – **Adjoint au Maire**
Mme Marie-France Miniconi - Mme Claudine Mora - M. Jean-Pierre Cavin –
M. Michel Blanchard - M. Angelo Maccagnan – Mme Véronique Mencarelli -
Mme Pascale Demuru – Mme Sandra Gay—Moulines – M. Olivier Ceyte –
M. Joël Botreau - M. Jaouad Ziati - Mme Victorine Surtel –
M. Pierre Bourdelles – Mme Christiane Morin-Favrot – M. Marc Dedieu -
M. Bertrand De La Chesnais – Mme Catherine Rimbert – M. Claude Melquior –
Mme Benoiton Dominique – **Conseillers Municipaux**

Absents excusés :

Mme Jacqueline Renou – procuration à Mme Guiou
M. Marc Jaume – procuration à M. Claude Melquior
Mme Najate El Ouahch – procuration à Mme Bouyac

Absents

Mme Céline Alliès-Corteggiani
M. Hervé De Lépinau

Entrées et sorties :

M. De Lépinau entre pendant la présentation du rapport n°4
Mme Alliès-Corteggiani entre pendant les débats du rapport n°5
M. Botreau sort pendant la présentation du rapport n°7, et entre pendant la présentation du rapport n°8
M. Senac sort pendant la présentation du rapport n°9, et donne procuration à Mme Balas, et rentre pendant les débats sur le rapport n°22

PV de la séance du 16 février 2021 :
Adopté à l'unanimité

ORDRE DU JOUR

*_*_*_*_*

<p>RAPPORT N°1 DAF MME BOUYAC</p>	<p style="text-align: center;">BUDGET PRINCIPAL VILLE COMPTE ADMINISTRATIF DU MAIRE EXERCICE 2020</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a adopté le compte administratif 2020 :</p> <p>FONCTIONNEMENT</p> <table style="width: 100%;"> <tr> <td>Report</td> <td style="text-align: right;">8 069 015,12 €</td> </tr> <tr> <td>Résultat d'exécution</td> <td style="text-align: right;">4 690 824,92 €</td> </tr> <tr> <td>Résultat cumulé avant affectation au 31/12/2020 :</td> <td style="text-align: right;">12 759 840,04 €</td> </tr> </table> <p>INVESTISSEMENT</p> <table style="width: 100%;"> <tr> <td>Report</td> <td style="text-align: right;">-4 454 314,18 €</td> </tr> <tr> <td>Solde d'exécution</td> <td style="text-align: right;">-201 878,96 €</td> </tr> <tr> <td>Résultat global cumulé au 31/12/2020</td> <td style="text-align: right;">-4 656 193,14 €</td> </tr> <tr> <td>Restes à payer au 31/12</td> <td style="text-align: right;">-2 922 289,82 €</td> </tr> <tr> <td>Restes à recouvrer au 31/12</td> <td style="text-align: right;">4 417 843,01 €</td> </tr> <tr> <td>Résultat net au 31/12/2020</td> <td style="text-align: right;">-3 160 639,95 €</td> </tr> </table> <p style="text-align: center;">Présents : 29 procurations : 3 <i>Monsieur le Maire ayant quitté la salle et ne prenant pas part au vote.</i> <i>Adopté par 24 Voix Pour (Aimer Carpentras), 8 Abstentions (Union pour Carpentras ; Bougeons pour Carpentras)</i></p>	Report	8 069 015,12 €	Résultat d'exécution	4 690 824,92 €	Résultat cumulé avant affectation au 31/12/2020 :	12 759 840,04 €	Report	-4 454 314,18 €	Solde d'exécution	-201 878,96 €	Résultat global cumulé au 31/12/2020	-4 656 193,14 €	Restes à payer au 31/12	-2 922 289,82 €	Restes à recouvrer au 31/12	4 417 843,01 €	Résultat net au 31/12/2020	-3 160 639,95 €
Report	8 069 015,12 €																		
Résultat d'exécution	4 690 824,92 €																		
Résultat cumulé avant affectation au 31/12/2020 :	12 759 840,04 €																		
Report	-4 454 314,18 €																		
Solde d'exécution	-201 878,96 €																		
Résultat global cumulé au 31/12/2020	-4 656 193,14 €																		
Restes à payer au 31/12	-2 922 289,82 €																		
Restes à recouvrer au 31/12	4 417 843,01 €																		
Résultat net au 31/12/2020	-3 160 639,95 €																		
<p>RAPPORT N°2 DAF MME BOUYAC</p>	<p style="text-align: center;">BUDGET PRINCIPAL VILLE COMPTE DE GESTION DU TRESORIER PRINCIPAL EXERCICE 2020</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a adopté le compte de gestion du Trésorier Principal pour l'exercice 2020 du budget Principal de la Ville et les opérations qui s'y rapportent, dont les résultats sont conformes à l'exécution budgétaire figurant au compte administratif du Maire pour ce même budget.</p> <p style="text-align: center;">Présents : 30 procurations : 3 <i>Adopté par 25 Voix Pour (Aimer Carpentras), 8 Abstentions (Union pour Carpentras ; Bougeons pour Carpentras)</i></p>																		
<p>RAPPORT N°3 DAF MME BOUYAC</p>	<p style="text-align: center;">BUDGET PRINCIPAL VILLE AFFECTATION DU RESULTAT EXERCICE 2020</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a accepté d'affecter le résultat de l'exercice 2020 de la façon suivante :</p> <table style="width: 100%;"> <tr> <td>Rappel du résultat</td> <td style="text-align: right;">12 759 840,04 €</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Affectation :</td> </tr> <tr> <td>Au compte 1068 réserve</td> <td style="text-align: right;">3 160 639,95 €</td> </tr> <tr> <td>Section de fonctionnement compte 002</td> <td style="text-align: right;">9 599 200,09 €</td> </tr> </table> <p style="text-align: center;">Présents : 30 procurations : 3 <i>Adopté par 25 Voix Pour (Aimer Carpentras), 8 Abstentions (Union pour Carpentras ; Bougeons pour Carpentras)</i></p>	Rappel du résultat	12 759 840,04 €	Affectation :		Au compte 1068 réserve	3 160 639,95 €	Section de fonctionnement compte 002	9 599 200,09 €										
Rappel du résultat	12 759 840,04 €																		
Affectation :																			
Au compte 1068 réserve	3 160 639,95 €																		
Section de fonctionnement compte 002	9 599 200,09 €																		

<p>RAPPORT N°4 SJVA- MME BALAS</p>	<p align="center">LES CONCOURS ATTRIBUÉS AUX ASSOCIATIONS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS POUR L'EXERCICE 2020</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a pris acte de la liste établie pour l'année 2020 de 209 associations qui ont bénéficié d'un soutien sous forme d'avantages divers valorisés pour un montant total de 4 027 949€, dont 2 427 308€ constituant le montant total des subventions versées.</p> <p align="center">Présents : 31 procurations : 3 <i>A pris acte</i></p>																				
<p>RAPPORT N°5 DAF MME BOUYAC</p>	<p align="center">BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE EXERCICE 2021 – VOTE DES TAUX</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a adopté le vote des taux tel que :</p> <table border="1" data-bbox="478 748 1366 1025"> <thead> <tr> <th>Libellés</th> <th>Bases prévisionnelles 2021</th> <th>Taux 2021 identique au taux de 2020</th> <th>Taux du département 2020 transféré à la commune</th> <th>Produit attendu dont le transfert de fiscalité du département</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Taxe Foncier Bâti</td> <td align="right">36 289 000</td> <td align="right">26,82 %</td> <td align="right">15,13 %</td> <td align="right">15 223 236,00 €</td> </tr> <tr> <td>Taxe Foncier non Bâti</td> <td align="right">491 800</td> <td align="right">66,81 %</td> <td></td> <td align="right">328 572,00 €</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td align="right">15 551 808,00 €</td> </tr> </tbody> </table> <p align="center"><i>Adopté par 25 Voix Pour (Aimer Carpentras), 7 voix Contre (Union pour Carpentras et 2 Abstentions (; Bougeons pour Carpentras)</i></p>	Libellés	Bases prévisionnelles 2021	Taux 2021 identique au taux de 2020	Taux du département 2020 transféré à la commune	Produit attendu dont le transfert de fiscalité du département	Taxe Foncier Bâti	36 289 000	26,82 %	15,13 %	15 223 236,00 €	Taxe Foncier non Bâti	491 800	66,81 %		328 572,00 €	Total				15 551 808,00 €
Libellés	Bases prévisionnelles 2021	Taux 2021 identique au taux de 2020	Taux du département 2020 transféré à la commune	Produit attendu dont le transfert de fiscalité du département																	
Taxe Foncier Bâti	36 289 000	26,82 %	15,13 %	15 223 236,00 €																	
Taxe Foncier non Bâti	491 800	66,81 %		328 572,00 €																	
Total				15 551 808,00 €																	
<p>RAPPORT N°6 DRH M. LE MAIRE</p>	<p align="center">ETAT DES INDEMNITES DES ELUS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CARPENTRAS AU TITRE DE LA COMMUNE, DES SYNDICATS ET DES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX</p> <p>Conformément aux dispositions de l'article L2123-24-1-1 du CGCT, un état de l'ensemble des indemnités de toute nature, dont bénéficient les élus siégeant au conseil municipal, au titre de tout mandat et de toutes fonctions exercés en leur sein et au sein de tout syndicat au sens des livres VII et VIII de la cinquième partie ou de toute société mentionnée au livre V de la première partie ou filiale d'une de ces sociétés est communiqué aux conseillers municipaux.</p> <p align="center">Présents : 32 procurations : 3 <i>A pris Acte</i></p>																				
<p>RAPPORT N°7 DAF MME BOUYAC</p>	<p align="center">BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE BUDGET PRIMITIF EXERCICE 2021</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a adopté le budget primitif 2021 qui s'équilibre au niveau des différentes sections budgétaires de la façon suivante :</p> <p><u>Section d'exploitation :</u> La section de fonctionnement s'égalise à la somme de 51 303 721,69 €</p> <p><u>Les dépenses :</u> Composées des dépenses réelles pour 39 478 393,69 € : - chapitre 011 charges à caractère général : 10 000 000,00 € - chapitre 012 charges de personnel et frais assimilés : 21 500 000,00 € - chapitre 65 autres charges de gestion courante : 3 013 393,69 € - chapitre 66 charges financières : 1 430 000,00 € pour intérêts et icne de la dette. - chapitre 67 charges exceptionnelles : 3 535 000,00 € (dont subvention</p>																				

d'équilibre pour le budget annexe Hôtel Dieu : 1 779 006,57 €, subventions exceptionnelles 301 000,00 €, 24 082,00 € en prévision pour annulation de titres éventuels, 885 000,00 € de charges exceptionnelles, et 545 911,43 € autres charges exceptionnelles de gestion.

et des écritures d'ordre pour 11 825 328,00 € (virement à la section d'investissement pour 10 131 928,00 € (chapitre 023) et dotation aux amortissements pour 1 693 400,00 € (chapitre 042)

Les recettes :

des recettes réelles nouvelles pour 41 421 000,00 € :

- chapitre 013 atténuations de charges : 40 000,00 €
- chapitre 70 produits des services, du domaine et ventes : 2 900 000,00 €
- chapitre 73 impôts et taxes : 25 300 000,00 €
- chapitre 74 dotations et participations : 11 420 000,00 €
- chapitre 75 autres produits de gestion courante : 835 000,00 € (revenus des immeubles)

Composées des écritures d'ordre pour 926 000,00 € (travaux en régie et amortissements de subventions, chapitre 042),

Et de l'excédent de fonctionnement reporté d'un montant de 9 882 721,69 €.

Section d'investissement :

Cette section s'équilibre à la somme de 28 895 502,28 €

Les dépenses :

des dépenses réelles pour 23 113 309,14 € :

- restes à réaliser : 2 922 289,82 €
- chapitre 20 : 325 587,00 € (frais d'études, logiciel et licences)
- chapitre 204 : 394 385,00 € subventions d'équipements versées
- chapitre 21 : 2 300 000,00 € immobilisations corporelles
- chapitre 23 : 13 225 047,32 € immobilisations en cours
- chapitre 13 : 30 000,00 € subventions d'investissement
- chapitre 16 : 3 316 000,00 € remboursement caution et capital de la dette
- chapitre 27 : 300 000,00 € autres immobilisations financières
- chapitre 4541 : 300 000,00 € travaux pour compte de tiers

Composées des écritures d'ordre pour 1 126 000,00 € (travaux en régie, frais d'études suivi de travaux, amortissement subvention),

Et du résultat déficitaire reporté pour 4 656 193,14 €

Les recettes :

Des recettes réelles pour 13 804 991,96 € :

- restes à recouvrer : 4 417 843,01 €
- chapitre 13 : 245 509,00 € subventions à percevoir
- chapitre 16 : 3 000 000,00 € emprunt
- chapitre 10 : 2 380 000,00 € (dotations)
- excédent de fonctionnement capitalisé : 3 160 639,95 €
- compte 165 : 1 000,00 € dépôt cautionnement des locations immobilières
- chapitre 27 : 300 000,00 € autres immobilisations financières
- chapitre 4542 : 300 000,00 € travaux pour compte de tiers

Composées des écritures d'ordre pour 12 025 328,00 € :

- virement de la section de fonctionnement : 10 131 928,00 €
- amortissements : 1 693 400,00 €
- opérations patrimoniales : 200.000,00 € (transfert de frais d'études suivis de travaux)

*Adopté par 25 Voix Pour (Aimer Carpentras),
7 voix Contre (Union pour Carpentras)
et 2 Abstentions (Bougeons pour Carpentras)*

<p>RAPPORT N°8 SSJVA MME BALAS</p>	<p>VOTE DES SUBVENTIONS EXERCICE 2021 CONVENTIONS VILLE DE CARPENTRAS/ASSOCIATIONS VILLE DE CARPENTRAS – CENTRE COMMUNAL D’ACTION SOCIALE</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a adopté les subventions pour l’exercice 2021, pour un montant de 2 506 723€, et les termes des conventions y afférentes.</p> <p>Présents : 32 procurations : 3 <i>Voir tableau</i></p>																						
<p>RAPPORT N°9 DAF MME BOUYAC</p>	<p>BUDGET ANNEXE PARKING COMPTE ADMINISTRATIF DU MAIRE EXERCICE 2020</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a adopté le compte administratif 2020 :</p> <table border="0"> <tr> <td colspan="2">FONCTIONNEMENT</td> </tr> <tr> <td>Report</td> <td>330 933,20 €</td> </tr> <tr> <td>Résultat d’exécution</td> <td>-47 411,60 €</td> </tr> <tr> <td>Résultat cumulé avant affectation au 31/12/2020</td> <td>283 521,60 €</td> </tr> <tr> <td colspan="2">INVESTISSEMENT</td> </tr> <tr> <td>Report</td> <td>3 238 833,36 €</td> </tr> <tr> <td>Solde d’exécution</td> <td>-173 651,04 €</td> </tr> <tr> <td>Résultat global cumulé au 31/12/2020</td> <td>3 065 182,32 €</td> </tr> <tr> <td>Restes à payer au 31/12</td> <td>0,00 €</td> </tr> <tr> <td>Restes à recouvrer au 31/12</td> <td>0,00 €</td> </tr> <tr> <td>Résultat net au 31/12/2020</td> <td>3 065 182,32 €</td> </tr> </table> <p>Présents : 30 procurations : 4 <i>Monsieur le Maire ayant quitté la salle et ne prenant pas part au vote.</i> <i>Adopté par 32 Voix Pour (Aimer Carpentras ; Union pour Carpentras), 2 Abstentions (Bougeons pour Carpentras)</i></p>	FONCTIONNEMENT		Report	330 933,20 €	Résultat d’exécution	-47 411,60 €	Résultat cumulé avant affectation au 31/12/2020	283 521,60 €	INVESTISSEMENT		Report	3 238 833,36 €	Solde d’exécution	-173 651,04 €	Résultat global cumulé au 31/12/2020	3 065 182,32 €	Restes à payer au 31/12	0,00 €	Restes à recouvrer au 31/12	0,00 €	Résultat net au 31/12/2020	3 065 182,32 €
FONCTIONNEMENT																							
Report	330 933,20 €																						
Résultat d’exécution	-47 411,60 €																						
Résultat cumulé avant affectation au 31/12/2020	283 521,60 €																						
INVESTISSEMENT																							
Report	3 238 833,36 €																						
Solde d’exécution	-173 651,04 €																						
Résultat global cumulé au 31/12/2020	3 065 182,32 €																						
Restes à payer au 31/12	0,00 €																						
Restes à recouvrer au 31/12	0,00 €																						
Résultat net au 31/12/2020	3 065 182,32 €																						
<p>RAPPORT N°10 DAF MME BOUYAC</p>	<p>BUDGET ANNEXE PARKING COMPTE DE GESTION DU TRESORIER PRINCIPAL EXERCICE 2020</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a adopté le compte de gestion du Trésorier Principal pour l’exercice 2020 du budget annexe Parking et les opérations qui s’y rapportent, dont les résultats sont conformes à l’exécution budgétaire figurant au compte administratif du Maire pour ce même budget.</p> <p>Présents : 31 procurations : 4 <i>Adopté par 33 Voix Pour (Aimer Carpentras ; Union pour Carpentras), 2 Abstentions (Bougeons pour Carpentras)</i></p>																						
<p>RAPPORT N°11 DAF MME BOUYAC</p>	<p>BUDGET ANNEXE PARKING AFFECTATION DU RESULTAT EXERCICE 2020</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a adopté l’affectation le résultat de l’exercice 2020 de la façon suivante :</p> <table border="0"> <tr> <td>Rappel du résultat</td> <td>283 521,60 €</td> </tr> <tr> <td colspan="2"><u>Affectation :</u></td> </tr> <tr> <td>Au compte 1068 réserve</td> <td>0,00 €</td> </tr> <tr> <td>Section de fonctionnement compte 002</td> <td>283 521,60 €</td> </tr> </table> <p>Présents : 31 procurations : 4 <i>Adopté à l’unanimité</i></p>	Rappel du résultat	283 521,60 €	<u>Affectation :</u>		Au compte 1068 réserve	0,00 €	Section de fonctionnement compte 002	283 521,60 €														
Rappel du résultat	283 521,60 €																						
<u>Affectation :</u>																							
Au compte 1068 réserve	0,00 €																						
Section de fonctionnement compte 002	283 521,60 €																						

<p>RAPPORT N°12 DAF MME BOUYAC</p>	<p style="text-align: center;">BUDGET ANNEXE CENTRE ANCIEN DEGRADE COMPTE ADMINISTRATIF DU MAIRE EXERCICE 2020</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a approuvé le compte administratif 2020 :</p> <p>FONCTIONNEMENT</p> <table style="width: 100%;"> <tr> <td>Report</td> <td style="text-align: right;">24 946,78 €</td> </tr> <tr> <td>Résultat d'exécution</td> <td style="text-align: right;">0,00 €</td> </tr> <tr> <td>Résultat cumulé avant affectation au 31/12/2020</td> <td style="text-align: right;">24 946,78 €</td> </tr> </table> <p>INVESTISSEMENT</p> <table style="width: 100%;"> <tr> <td>Report</td> <td style="text-align: right;">10 351 040,79 €</td> </tr> <tr> <td>Solde d'exécution</td> <td style="text-align: right;">-7 022 093,33 €</td> </tr> <tr> <td>Résultat global cumulé au 31/12/2020</td> <td style="text-align: right;">3 328 947,46 €</td> </tr> <tr> <td>Restes à payer au 31/12</td> <td style="text-align: right;">0,00 €</td> </tr> <tr> <td>Restes à recouvrer au 31/12</td> <td style="text-align: right;">0,00 €</td> </tr> <tr> <td>Résultat net au 31/12/2020</td> <td style="text-align: right;">3 328 947,46 €</td> </tr> </table> <p style="text-align: center;">Présents : 30 procurations : 4 <i>Monsieur le Maire ayant quitté la salle et ne prenant pas part au vote.</i> <i>Adopté par 27 Voix Pour (Aimer Carpentras ; Bougeons pour Carpentras), 7 Abstentions (Union pour Carpentras)</i></p>	Report	24 946,78 €	Résultat d'exécution	0,00 €	Résultat cumulé avant affectation au 31/12/2020	24 946,78 €	Report	10 351 040,79 €	Solde d'exécution	-7 022 093,33 €	Résultat global cumulé au 31/12/2020	3 328 947,46 €	Restes à payer au 31/12	0,00 €	Restes à recouvrer au 31/12	0,00 €	Résultat net au 31/12/2020	3 328 947,46 €
Report	24 946,78 €																		
Résultat d'exécution	0,00 €																		
Résultat cumulé avant affectation au 31/12/2020	24 946,78 €																		
Report	10 351 040,79 €																		
Solde d'exécution	-7 022 093,33 €																		
Résultat global cumulé au 31/12/2020	3 328 947,46 €																		
Restes à payer au 31/12	0,00 €																		
Restes à recouvrer au 31/12	0,00 €																		
Résultat net au 31/12/2020	3 328 947,46 €																		
<p>RAPPORT N°13 DAF MME BOUYAC</p>	<p style="text-align: center;">BUDGET ANNEXE CENTRE ANCIEN DEGRADE COMPTE DE GESTION DU TRESORIER PRINCIPAL EXERCICE 2020</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a adopté le compte de gestion du Trésorier Principal pour l'exercice 2020 du budget annexe Centre Ancien dégradé et les opérations qui s'y rapportent, dont les résultats sont conformes à l'exécution budgétaire figurant au compte administratif du Maire pour ce même budget.</p> <p style="text-align: center;">Présents : 31 procurations : 4 <i>Adopté par 28 Voix Pour (Aimer Carpentras ; Bougeons pour Carpentras), 7 Abstentions (Union pour Carpentras)</i></p>																		
<p>RAPPORT N°14 DAF MME BOUYAC</p>	<p style="text-align: center;">BUDGET ANNEXE CENTRE ANCIEN DEGRADE AFFECTATION DU RESULTAT EXERCICE 2020</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a adopté l'affectation du résultat de l'exercice 2020 de la façon suivante :</p> <table style="width: 100%;"> <tr> <td>Rappel du résultat</td> <td style="text-align: right;">24 946,78 €</td> </tr> <tr> <td>Affectation :</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Au compte 1068 réserve</td> <td style="text-align: right;">0,00 €</td> </tr> <tr> <td>Section de fonctionnement compte 002</td> <td style="text-align: right;">24 946,78 €</td> </tr> </table> <p style="text-align: center;">Présents : 31 procurations : 4 <i>Adopté par 28 Voix Pour (Aimer Carpentras ; Bougeons pour Carpentras), 7 Abstentions (Union pour Carpentras)</i></p>	Rappel du résultat	24 946,78 €	Affectation :		Au compte 1068 réserve	0,00 €	Section de fonctionnement compte 002	24 946,78 €										
Rappel du résultat	24 946,78 €																		
Affectation :																			
Au compte 1068 réserve	0,00 €																		
Section de fonctionnement compte 002	24 946,78 €																		

<p>RAPPORT N°15 DAF MME BOUYAC</p>	<p style="text-align: center;">BUDGET ANNEXE CENTRE ANCIEN DEGRADE BUDGET PRIMITIF EXERCICE 2021</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a adopté le budget Centre ancien dégradé pour l'exercice 2021 tel que :</p> <p><u>Section d'exploitation :</u> La section de fonctionnement s'égalise à la somme de 20 899 075,00 €</p> <p><u>Les dépenses :</u> Composées des dépenses réelles pour 10 288 512,94 € : - chapitre 011 charges à caractère général : 9 988 512,94 € (acquisitions pour 7 746 716,00 €, frais accessoires pour 20 359 €, travaux pour 2 221 437,94 €) - chapitre 66 charges financières : 300 000,00 € pour intérêts de la dette. des écritures d'ordre pour 10 610 562,06 €</p> <p><u>Les recettes :</u> Composées des recettes réelles pour 473 618,70 € (dotation soutien à investissement local) des écritures d'ordre pour 20 400 509,52 € et du résultat reporté pour 24 946,78 €</p> <p><u>Section d'investissement :</u> Cette section s'équilibre à la somme de 20 780 509,52 €</p> <p><u>Les dépenses :</u> Composées des dépenses réelles pour 680 000,00 € (remboursement capital de l'emprunt) et des écritures d'ordre pour 20 100 509,52 €</p> <p><u>Les recettes :</u> Composées des recettes réelles pour 7 141 000,00 € des écritures d'ordre pour 10 310 562,06 € Et du résultat excédentaire reporté pour 3 328 947,46 €</p> <p style="text-align: center;">Présents : 31 procurations : 4 <i>Adopté par 26 Voix Pour (Aimer Carpentras),</i> <i>9 Abstentions (Bougeons pour Carpentras ; Union pour Carpentras)</i></p>																		
<p>RAPPORT N°16 DAF MME BOUYAC</p>	<p style="text-align: center;">BUDGET ANNEXE HOTEL-DIEU COMPTE ADMINISTRATIF DU MAIRE EXERCICE 2020</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a approuvé le budget annexe Hôtel Dieu, en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées et utiles, je vous propose de fixer comme suit les résultats des différentes sections budgétaires :</p> <p>FONCTIONNEMENT</p> <table border="0"> <tr> <td>Report</td> <td style="text-align: right;">-502 668,33 €</td> </tr> <tr> <td>Résultat d'exécution</td> <td style="text-align: right;">-1 176 338,18 €</td> </tr> <tr> <td>Résultat cumulé avant affectation au 31/12/2020</td> <td style="text-align: right;">-1 679 006,51 €</td> </tr> </table> <p>INVESTISSEMENT</p> <table border="0"> <tr> <td>Report</td> <td style="text-align: right;">3 546 485,13 €</td> </tr> <tr> <td>Solde d'exécution</td> <td style="text-align: right;">-3 272 807,52 €</td> </tr> <tr> <td>Résultat global cumulé au 31/12/2020</td> <td style="text-align: right;">273 677,61 €</td> </tr> <tr> <td>Restes à payer au 31/12</td> <td style="text-align: right;">-599 967,76 €</td> </tr> <tr> <td>Restes à recouvrer au 31/12</td> <td style="text-align: right;">3 000 000,00 €</td> </tr> <tr> <td>Résultat net au 31/12/2020</td> <td style="text-align: right;">2 673 709,85 €</td> </tr> </table> <p style="text-align: center;">Présents : 30 procurations : 4 <i>Monsieur le Maire ayant quitté la salle</i> <i>et ne prenant pas part au vote.</i> <i>Adopté par 25 Voix Pour (Aimer Carpentras),</i> <i>9 Abstentions (Union pour Carpentras ; Bougeons pour Carpentras)</i></p>	Report	-502 668,33 €	Résultat d'exécution	-1 176 338,18 €	Résultat cumulé avant affectation au 31/12/2020	-1 679 006,51 €	Report	3 546 485,13 €	Solde d'exécution	-3 272 807,52 €	Résultat global cumulé au 31/12/2020	273 677,61 €	Restes à payer au 31/12	-599 967,76 €	Restes à recouvrer au 31/12	3 000 000,00 €	Résultat net au 31/12/2020	2 673 709,85 €
Report	-502 668,33 €																		
Résultat d'exécution	-1 176 338,18 €																		
Résultat cumulé avant affectation au 31/12/2020	-1 679 006,51 €																		
Report	3 546 485,13 €																		
Solde d'exécution	-3 272 807,52 €																		
Résultat global cumulé au 31/12/2020	273 677,61 €																		
Restes à payer au 31/12	-599 967,76 €																		
Restes à recouvrer au 31/12	3 000 000,00 €																		
Résultat net au 31/12/2020	2 673 709,85 €																		

<p>RAPPORT N°17 DAF MME BOUYAC</p>	<p style="text-align: center;">BUDGET ANNEXE HOTEL-DIEU COMPTE DE GESTION DU TRESORIER PRINCIPAL EXERCICE 2020</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a adopté le compte de gestion du Trésorier Principal pour l'exercice 2020 du budget annexe de l'Hôtel Dieu et les opérations qui s'y rapportent, dont les résultats sont conformes à l'exécution budgétaire figurant au compte administratif du Maire pour ce même budget.</p> <p style="text-align: center;">Présents : 31 procurations : 4 <i>Adopté par 26 Voix Pour (Aimer Carpentras),</i> <i>9 Abstentions (Union pour Carpentras ; Bougeons pour Carpentras)</i></p>								
<p>RAPPORT N°18 DAF MME BOUYAC</p>	<p style="text-align: center;">BUDGET ANNEXE HOTEL-DIEU AFFECTATION DU RESULTAT EXERCICE 2020</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a adopté l'affectation du résultat de l'exercice 2020 de la façon suivante :</p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%;">Rappel du résultat</td> <td style="text-align: right;">-1 679 006,51 €</td> </tr> <tr> <td colspan="2"><u>Affectation :</u></td> </tr> <tr> <td>Au compte 1068 réserve</td> <td style="text-align: right;">0,00 €</td> </tr> <tr> <td>Section de fonctionnement compte 002</td> <td style="text-align: right;">-1 679 006,51 €</td> </tr> </table> <p style="text-align: center;">Présents : 31 procurations : 4 <i>Adopté par 26 Voix Pour (Aimer Carpentras),</i> <i>9 Abstentions (Union pour Carpentras ; Bougeons pour Carpentras)</i></p>	Rappel du résultat	-1 679 006,51 €	<u>Affectation :</u>		Au compte 1068 réserve	0,00 €	Section de fonctionnement compte 002	-1 679 006,51 €
Rappel du résultat	-1 679 006,51 €								
<u>Affectation :</u>									
Au compte 1068 réserve	0,00 €								
Section de fonctionnement compte 002	-1 679 006,51 €								
<p>RAPPORT N°19 DAF MME BOUYAC</p>	<p style="text-align: center;">BUDGET PRINCIPAL VOTE D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT POUR LE BUDGET ANNEXE HOTEL-DIEU</p> <p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé du versement, par le budget principal au budget annexe Hôtel Dieu, de la subvention d'exploitation d'un montant 1 679 006,51 €.</p> <p style="text-align: center;">Présents : 31 procurations : 4 <i>Adopté par 26 Voix Pour (Aimer Carpentras),</i> <i>9 Abstentions (Union pour Carpentras ; Bougeons pour Carpentras)</i></p>								
<p>RAPPORT N°20 DAF MME BOUYAC</p>	<p style="text-align: center;">BUDGET ANNEXE HOTEL-DIEU BUDGET PRIMITIF EXERCICE 2021</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a adopté le budget annexe Hôtel Dieu pour l'exercice 2021 qui s'équilibre ainsi :</p> <p><u>Section d'exploitation :</u> La section de fonctionnement s'égalise à la somme de 1 795 679,51 €</p> <p><u>Les dépenses :</u> Composées des dépenses réelles pour 1 775 006,51 € : - chapitre 002 déficit reporté : 1 679 006,51 € - chapitre 66 charges financières : 95 000,00 € pour intérêts de la dette. - chapitre 67 charges exceptionnelles : 1 000,00 € prévision pour titres à annuler sur exercices antérieurs. des écritures d'ordre pour 20 673,00 € (dotations aux amortissements)</p> <p><u>Les recettes :</u> Composées des recettes réelles pour 1 795 679,51 € - chapitre 70 (redevance droit et services) : 17 000,00 € - chapitre 74 dotations et participations : 1 778 679,51 € (subventions du budget principal reprenant le déficit 2020 à régulariser, soit 1 679 006,51 € et une subvention d'équilibre soit 99 673,00 €).</p>								

	<p><u>Section d'investissement :</u> Cette section s'équilibre à la somme de 16 857 407,76 €</p> <p><u>Les dépenses :</u> Composées des dépenses réelles pour 15 963 440,00 € - chapitre 20 immobilisations incorporelles : 30 000,00 € (licences, brevets...) - chapitre 21 immobilisations corporelles : 222 661,00 € (acquisitions fonds anciens 131500€+ mobilier 47 500 € + autres immobilisations 43 661 €). - chapitre 23 immobilisations en cours : 15 710 779,00 € (restauration des œuvres 2 018 211,15, travaux Hôtel Dieu 13 218 000,00 €, local tampon 474 567,85 €) et des restes à réaliser pour 599 967,76 €</p> <p><u>Les recettes :</u> Composées des recettes réelles pour 13 836 734,76 € (fctva pour 584 000,00 €, emprunts pour 12 983 000,00 €) des écritures d'ordre pour 20 673,00 € (dotations amortissements) des restes à recouvrer pour 3 000 000,00 € Et du résultat excédentaire reporté pour 269 734,76 €</p> <p style="text-align: center;">Présents : 31 procurations : 4 <i>Adopté à l'unanimité</i></p>																				
<p><u>RAPPORT N°21</u> <u>DAF</u> <u>MME BOUYAC</u></p>	<p style="text-align: center;">GARANTIE D'EMPRUNT VALLIS HABITAT REHABILITATION DE 279 LOGEMENTS INDIVIDUELS SOCIAUX TRANCHE 2 « POUX DU PLAN »</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a autorisé la Commune de Carpentras à se déclarer caution personnelle et solidaire, à hauteur de 60%, d'un prêt souscrit par Vallis Habitat d'un montant total de 10.752.557,00€, auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, subordonné à l'octroi de la garantie des collectivités locales suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Département de Vaucluse à hauteur de 40 % - La Ville de Carpentras à hauteur de 60 % soit pour un montant de 6.451.534,20€ détaillé comme suit : <table border="1" data-bbox="464 1294 1342 1563"> <thead> <tr> <th>Lignes du prêt</th> <th></th> <th>Quotité garantie %</th> <th>Montant garanti</th> <th>Durée</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>PAM</td> <td>7 477 557€</td> <td>60 %</td> <td>4 486 534,20€</td> <td>25 ans</td> </tr> <tr> <td>PAM Eco-Prêt</td> <td>1 880 000€</td> <td>60 %</td> <td>1 128 000,00€</td> <td>25 ans</td> </tr> <tr> <td>Prêt</td> <td>1 395 000€</td> <td>60 %</td> <td>837 000,00€</td> <td>30 ans</td> </tr> </tbody> </table> <p style="text-align: center;">Présents : 31 procurations : 4 <i>Adopté à l'unanimité</i></p>	Lignes du prêt		Quotité garantie %	Montant garanti	Durée	PAM	7 477 557€	60 %	4 486 534,20€	25 ans	PAM Eco-Prêt	1 880 000€	60 %	1 128 000,00€	25 ans	Prêt	1 395 000€	60 %	837 000,00€	30 ans
Lignes du prêt		Quotité garantie %	Montant garanti	Durée																	
PAM	7 477 557€	60 %	4 486 534,20€	25 ans																	
PAM Eco-Prêt	1 880 000€	60 %	1 128 000,00€	25 ans																	
Prêt	1 395 000€	60 %	837 000,00€	30 ans																	
<p><u>RAPPORT N°22</u> <u>DAF</u> <u>MME BOUYAC</u></p>	<p style="text-align: center;">LOGIS DES JEUNES DU COMTAT VENAISSIN REPRISE D'UN EMPRUNT GARANTI PAR LA VILLE</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a autorisé la commune de Carpentras à reprendre, en son nom, le contrat de prêt souscrit par l'association du Logis des Jeunes du Comtat Venaissin, auprès de la Caisse Française de Financement Local et pour lequel la Ville s'était portée caution à hauteur de 100% de 493000€, le capital restant dû étant de 231 821.42€.</p> <p style="text-align: center;">Présents : 31 procurations : 4 <i>Adopté à l'unanimité</i></p>																				

<p>RAPPORT N°23 DCA MME MORA</p>	<p align="center">CIMETIERE COMMUNAL FIXATION DES TARIFS DES CONCESSIONS TRENTENAIRES BATIES</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a accepté la tarification lors de l'attribution des concessions trentenaires bâties, tel que :</p> <table border="1" data-bbox="472 492 1037 660"> <tr> <td align="center" colspan="2">Concessions trentenaires</td> </tr> <tr> <td>2 places</td> <td align="right">2400 €</td> </tr> <tr> <td>3 places</td> <td align="right">2800 €</td> </tr> <tr> <td>4 places</td> <td align="right">3300 €</td> </tr> </table> <p align="center">Présents : 32 procurations : 3 <i>Adopté à l'unanimité</i></p>	Concessions trentenaires		2 places	2400 €	3 places	2800 €	4 places	3300 €
Concessions trentenaires									
2 places	2400 €								
3 places	2800 €								
4 places	3300 €								
<p>RAPPORT N°24 SSPO M. DUPAS</p>	<p align="center">PISCINES COMMUNALES FIXATION DES TARIFS DE VENTE DE TONGS A USAGE UNIQUE</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a fixé à 1 € la vente de la paire de tongs à usage unique.</p> <p align="center">Présents : 32 procurations : 3 <i>Adopté à l'unanimité</i></p>								
<p>RAPPORT N°25 DPF MME BALAS</p>	<p align="center">MISE EN ŒUVRE D'UN PARTENARIAT POUR LA VALORISATION DES CERTIFICATS D'ECONOMIE D'ENERGIE</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a autorisé la mise en œuvre d'un partenariat pour la valorisation des certificats d'économie d'énergie.</p> <p align="center">Présents : 32 procurations : 3 <i>Adopté par 26 Voix Pour (Aimer Carpentras),</i> <i>9 Abstentions (Union pour Carpentras ; Bougeons pour Carpentras)</i></p>								
<p>RAPPORT N°26 DRH M. LE MAIRE</p>	<p align="center">PROTOCOLE SUR LE TEMPS DE TRAVAIL AU SEIN DES SERVICES DE LA VILLE DE CARPENTRAS</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a adopté le protocole sur le temps de travail au sein des services de la Ville de Carpentras.</p> <p align="center">Présents : 32 procurations : 3 <i>Adopté par 26 Voix Pour (Aimer Carpentras),</i> <i>9 Abstentions (Union pour Carpentras ; Bougeons pour Carpentras)</i></p>								
<p>RAPPORT N°27 DRH M. LE MAIRE</p>	<p align="center">MODIFICATION DES MODALITES DE MISE EN ŒUVRE DU REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (RIFSEEP) DES AGENTS DE LA VILLE DE CARPENTRAS A COMPTER DU 1^{ER} AVRIL 2021</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a adopté la modification des modalités de mise en œuvre du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, ses sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) des agents de la Ville de Carpentras à compter du 1^{er} avril 2021.</p> <p align="center">Présents : 32 procurations : 3 <i>Adopté par 28 Voix Pour</i> <i>(Aimer Carpentras; Bougeons pour Carpentras),</i> <i>7 Abstentions (Union pour Carpentras)</i></p>								

<p>RAPPORT N°28 DRH M. LE MAIRE</p>	<p style="text-align: center;">RÉGIME INDEMNITAIRE APPLICABLE A LA FILIERE POLICE MUNICIPALE</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a adopté l'instauration d'un régime indemnitaire applicable à la filière police municipale.</p> <p style="text-align: center;">Présents : 32 procurations : 3 <i>Adopté par 28 Voix Pour (Aimer Carpentras; Bougeons pour Carpentras),</i> <i>7 Abstentions (Union pour Carpentras)</i></p>
<p>RAPPORT N°29 DVE MME GUIOU</p>	<p style="text-align: center;">FINANCEMENT DES CLASSES SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE DU 1^{ER} DEGRE ANNEE SCOLAIRE 2020-2021</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a fixé le montant du financement des classes sous contrat d'association de l'enseignement privé du 1^{er} degré pour l'année scolaire 2020-2021, tel que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1413 € par élève carpentrassien des classes maternelles. - 696 € par élève carpentrassien des classes et élémentaires. <p style="text-align: center;">Présents : 32 procurations : 3 <i>Adopté à l'unanimité</i></p>
<p>RAPPORT N°30 SSPO M. DUPAS</p>	<p style="text-align: center;">STADE NAUTIQUE MUNICIPAL CONVENTION DE PARTENARIAT VILLE DE CARPENTRAS / ASSOCIATION VEGETOIL RELATIVE A LA COLLECTE ET AU RECYCLAGE DES HUILES ALIMENTAIRES DE FRITURE</p> <p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a adopté les termes de la convention relative à la collecte et au recyclage des huiles alimentaires de friture du stade nautique municipal avec l'association Végétoil.</p> <p style="text-align: center;">Présents : 32 procurations : 3 <i>Adopté à l'unanimité</i></p>
<p>RAPPORT N°31 SBM MME DREANO</p>	<p style="text-align: center;">MUSEE DE CARPENTRAS MODIFICATION DE L'APPELATION MUSEE DE FRANCE</p> <p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a autorisé l'engagement de la démarche de modification de l'appellation Musée de France pour l'ensemble des musées communaux.</p> <p style="text-align: center;">Présents : 32 procurations : 3 <i>Adopté à l'unanimité</i></p>
<p>RAPPORT N°32 SJ MME SURTEL</p>	<p style="text-align: center;">CONVENTION DE PARTENARIAT CENTRE REGIONAL D'INFORMATION JEUNESSE PACA (CRIJ) VILLE DE CARPENTRAS RELATIVE A LA REALISATION ET A L'ANIMATION D'ATELIERS SUR LES METIERS PORTEURS</p> <p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a adopté les termes de la convention relative à la réalisation et à l'animation d'ateliers sur les métiers porteurs avec le Centre Régional d'Information Jeunesse PACA (CRIJ).</p> <p style="text-align: center;">Présents : 32 procurations : 3 <i>Adopté à l'unanimité</i></p>

<p>RAPPORT N°33 DDLJ MME BALAS</p>	<p style="text-align: center;">ATELIER SANTE VILLE AVENANT N°2 A LA CONVENTION CADRE 2019-2020</p> <p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a adopté l'avenant °2 à la convention cadre de l'atelier santé ville, la participation financière supplémentaire s'élevant à hauteur de 800 € pour 2021.</p> <p style="text-align: center;">Présents : 32 procurations : 3 <i>Adopté par 28 Voix Pour (Aimer Carpentras; Bougeons pour Carpentras),</i> <i>7 Abstentions (Union pour Carpentras)</i></p>
<p>RAPPORT N°34 DDLJ M. JAILLARD</p>	<p style="text-align: center;">CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE CARPENTRAS ET LES CENTRES SOCIAUX LOU TRICADOU ET VILLEMARIE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU FONDS DE SOUTIEN AUX INITIATIVES D'HABITANTS (FSIH)</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a adopté les termes du projet de convention de partenariat entre la ville de Carpentras et les centres sociaux pour la mise en œuvre du fonds de soutien aux initiatives d'habitants (FSIH).</p> <p style="text-align: center;">Présents : 32 procurations : 3 <i>Adopté à l'unanimité</i></p>
<p>RAPPORT N°35 DDLJ M. JAILLARD</p>	<p style="text-align: center;">CONVENTION DE MISE A DISPOSITION ET DE GESTION DES ESPACES EXTERIEURS DES RESIDENCES POUS DU PLAN, AMANDIERS, ELEPHANTS ET SABLIERES DE VALLIS HABITAT</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a adopté les termes du projet de convention de mise à disposition et de gestion des espaces extérieurs des résidences : Pous du Plan , Amandiers, Eléphants et Sablières de Vallis Habitat.</p> <p style="text-align: center;">Présents : 32 procurations : 3 <i>Adopté par 26 Voix Pour (Aimer Carpentras),</i> <i>9 Abstentions (Union pour Carpentras ; Bougeons pour Carpentras)</i></p>
<p>RAPPORT N°36 DST M. LE MAIRE</p>	<p style="text-align: center;">PROTOCOLE D'ACCORD TRANSACTIONNEL ENTRE LA VILLE DE CARPENTRAS ET LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VENTOUX COMTAT VENAISSIN (COVE) MODIFIANT ET RESILIANTE LA CONVENTION DE CO-MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA GARE NUMERIQUE</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a adopté les termes du protocole d'accord transactionnel modifiant et résiliant la convention de co-maîtrise d'ouvrage conclue entre la Ville de Carpentras et la Cove pour le projet de réhabilitation de l'ancienne gare ferroviaire de Carpentras en un pôle économique lié au numérique.</p> <p style="text-align: center;">Présents : 32 procurations : 3 <i>Adopté par 28 Voix Pour (Aimer Carpentras; Bougeons pour Carpentras),</i> <i>7 Abstentions (Union pour Carpentras)</i></p>
<p>RAPPORT N°37 DST M. LE MAIRE</p>	<p style="text-align: center;">PROGRAMME NATIONAL DE REQUALIFICATION DES QUARTIERS ANCIENS DEGRADES OPERATION DE REHABILITATION ET DE RESTRUCTURATION DE L'ILOT LICES MAZAN POUR LA CREATION DE DIX LOGEMENTS ENGAGEMENT DE PROCEDURE DE MARCHE DE MAITRISE D'OEUVRE SUR CONCOURS</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a approuvé le choix de la</p>

	<p>procédure de concours de maîtrise d'œuvre, conformément aux articles R2162-15 à R2162-26 du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique, ainsi que le programme de l'opération et la composition du jury, arrêté le nombre des lauréats admis à concourir à trois, et l'attribution à chaque candidat lauréat une prime de 14 000€ TTC, cette somme venant en déduction des honoraires versés au titre de la maîtrise d'œuvre pour le lauréat retenu.</p> <p style="text-align: center;">Présents : 32 procurations : 3 <i>Adopté par 28 Voix Pour (Aimer Carpentras; Bougeons pour Carpentras), 7 Abstentions (Union pour Carpentras)</i></p>
<p>RAPPORT N°38 DST M. BOSSAN</p>	<p style="text-align: center;">PRESENTATION DES RAPPORTS DES DELEGATAIRES DE SERVICE PUBLIC - ANNEE 2019 ORGANISATION DE FOIRES AUX PUCES ET A LA BROCANTE EXPLOITATION ET GESTION DE LA FOURRIERE MUNICIPALE GESTION DU CAMPING MUNICIPAL LOU COMTADOU</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a pris acte des rapports des délégués de service public année 2019 concernant l'organisation des foires aux puces et à la brocante, l'exploitation et gestion de la fourrière municipale, la gestion du camping municipal Lou Comtadou.</p> <p style="text-align: center;">Présents : 32 procurations : 3 <i>A pris acte</i></p>
<p>RAPPORT N°39 DDLJ M. BELHOMME</p>	<p style="text-align: center;">MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) SECTEUR DU MARCHE-GARE MODALITES DE MISE A DISPOSITION DU DOSSIER AU PUBLIC</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a autorisé l'engagement de la procédure de modification simplifiée du PLU, pour la zone UE, dans le secteur du Marché-gare, en application de l'article L153-47 du code de l'urbanisme, et adopté les modalités de mise à disposition au public de ce projet.</p> <p style="text-align: center;">Présents : 32 procurations : 3 <i>Adopté à l'unanimité</i></p>
<p>RAPPORT N°40 DDLJ M. LE MAIRE</p>	<p style="text-align: center;">CESSION D'UNE PARCELLE COMMUNALE CADASTREE SECTION CE N°284 ET CE N°285 SISE 41 ET 45 RUE PORTE DE MONTEUX A CARPENTRAS A MONSIEUR DAMIEN GUILLAUME</p> <p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a autorisé la cession de la parcelle CE N°284 et N°285 d'une surface d'environ 263 m² sise 41 et 45 rue porte de Montoux à monsieur Damien Guillaume au prix de 150 000€.</p> <p style="text-align: center;">Présents : 32 procurations : 3 <i>Adopté à l'unanimité</i></p>
<p>RAPPORT N°41 DDLJ M. LE MAIRE</p>	<p style="text-align: center;">CONVENTION CO-MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA CREATION D'UNE VOIE DE LIAISON ENTRE LE CHEMIN ET LA ROUTE DE MONTEUX COMMUNE DE CARPENTRAS / CONSEIL DEPARTEMENTAL DE VAUCLUSE</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a adopté les termes du projet de convention de co-maitrise d'ouvrage pour la création d'une voie de liaison entre la RD 942 et la RD 235, avec la commune de Carpentras et le Conseil Départemental de Vaucluse.</p> <p style="text-align: center;">Présents : 32 procurations : 3 <i>Adopté à l'unanimité</i></p>

RAPPORT N°42 DDLJ M. JAILLARD	<p>RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE POUR L'ANNEE 2019</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a approuvé le rapport sur la mise en œuvre de la politique de la ville dans les quartiers prioritaires de Carpentras pour l'année 2019.</p> <p>Présents : 32 procurations : 3 <i>A pris acte</i></p>
RAPPORT N°43 DCA M. LE MAIRE	<p>POUVOIRS EXERCES PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL – COMPTE RENDU DES DECISIONS</p> <p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a pris acte des décisions prises dans le cadre des pouvoirs exercés par délégation du Conseil Municipal.</p> <p>Présents : 32 procurations : 3 <i>A pris acte</i></p>
RAPPORT N°44 DCA M. LE MAIRE	<p>QUESTIONS DIVERSES</p>

Affiché le : 7 avril 2021



Le Maire


Serge Andrieu